

Il sera impossible d'instaurer la stabilité dont nous avons besoin pour améliorer le niveau de vie de nos populations et leur donner un sentiment de dignité et d'estime, si nous ne donnons pas à nos jeunes la possibilité de vivre les joies et les rêves de leur âge au lieu de leur mettre dans les mains des AK47 et des bazookas. Nous devons créer des possibilités pour ces jeunes gens et ces jeunes femmes d'acquérir les compétences qui leur permettront d'exceller dans une communauté internationale où les connaissances sont un outil nécessaire pour la survie et où les Africains ont subi des siècles d'exploitation et de discrimination.

Il n'est guère surprenant qu'il soit souvent question de la sécurité humaine ces jours-ci, car on s'aperçoit qu'elle pose des défis qu'il est urgent de relever concrètement. Au Sommet ministériel sur la sécurité humaine, qui a eu lieu à Bergen (Norvège), en mai 1999, les pays développés ont souligné qu'il est important de former avec les pays en développement des partenariats pour la sécurité humaine et de placer ce concept de sécurité plus au cœur des préoccupations de ces pays. Le Ghana se félicite de cette initiative à laquelle répond notre décision d'organiser cette Conférence sur les enfants touchés par la guerre.

Vos Excellences, mesdames et messieurs, le Ghana espère que cette Conférence s'efforcera de démontrer, concrètement, la volonté de nos pays de relever le défi de la paix en nous servant de nos expériences et en nous appuyant sur la fameuse initiative africaine, je veux parler du moratoire de la CEDEAO, ainsi que sur les travaux du projet d'initiative de voisinage de l'ONU, qui cherche à réunir des groupes de pays voisins liés par des activités internationales qui touchent les enfants. Notre sous-région paie chèrement les nombreux conflits intérieurs et internationaux inutiles qui secouent la région depuis une dizaine d'années.

Nous espérons que la Conférence s'efforcera également de répondre à la nécessité urgente de sensibiliser davantage aux droits des enfants, à leur protection et à leurs besoins pendant les conflits armés, et de lancer un processus destiné à créer un cadre régional ouest-africain pour la protection des enfants. Plus important et plus pertinent encore, la Conférence devrait viser à obtenir un engagement des différents États et des acteurs non étatiques à adopter les mesures concrètes que la Conférence définira, quelles qu'elles soient.

Mesdames et messieurs, j'aimerais attirer votre attention sur la tâche qui nous attend en énumérant quelques-uns des résultats escomptés au terme de cette Conférence :

- (1) Des propositions concernant l'élaboration de cadres législatifs nationaux pour la protection des enfants dans la sous-région;
- (2) La définition d'un mécanisme qui servira à dissuader les seigneurs de la guerre de recruter des enfants soldats et de violer leurs droits pendant les conflits, et à punir ceux qui commettraient ces crimes;
- (3) L'inclusion dans les programmes de formation militaire de cours et de formations appropriés sur les droits et la protection des enfants dans les situations de conflit armé;